



## 2875 - Un musulman qui travaille pour un athée

---

### question

Je travaille pour une personne athée (qui ne croit pas en Dieu). M'est-il permis de travailler pour lui étant donné qu'il me traite bien et me permet de prier ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Si votre domaine d'activité est licite, vous pouvez travailler pour lui aussi longtemps que cela ne vous empêchera pas d'exécuter les ordres d'Allah. Vous devez vous acquitter de votre devoir d'appeler à Allah de la meilleure manière. Peut-être Allah le guidera-t-il grâce à vous.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit à Ali quand il le dépêcha auprès des infidèles de Khaybar : « Appelle les à l'Islam et informe les de leur devoir dans ce cadre. Au nom d'Allah, le fait qu'Allah guide un seul homme grâce à vous est meilleur pour vous que les chameaux rouges (ces chameaux étaient les plus précieux pour les Arabes) rapporté par Boukhari, 2787).